PROGRAMME DE FORMATION
CACES® Grue mobile selon R483
Catégorie B

Public visé :

- Toute personne débutante ou expérimentée devant réaliser des opérations à l'aide d'une grue mobile.

Prérequis d'accès à la formation :

- Savoir lire et écrire.
- Etre âgé de 18 ans.

Objectifs de la formation :

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de manipuler ou utiliser une grue mobile dans des conditions d'exploitation optimale de travail et de sécurité en conformité avec le matériel et les textes en vigueur.

Durée :

- 5 jours soit 35 heures.

Nombre de participants :

- Minimum 1 et maximum 5 participants par session.

Modalités pédagogiques :

- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique.
- Adaptation à l'expérience et aux besoins spécifiques du stagiaire.
- Mise à disposition d'un terrain adéquate, d'une grue mobile et des charges nécessaires afin de réaliser la pratique

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Tests CACES® : Examen final effectué par un testeur certifié avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique comme le définit la recommandation R483 de la CNAMTS.

Formalisation à l'issue de la formation :

- Attestation de la formation.
- CACES® Grue mobile selon R483.

Dates et lieux de la formation :

- A définir avec l'organisme de formation.

Contenu de la formation :

1 - Connaissances théoriques

- Connaissances générales
  - Rôle et responsabilités du constructeur, de l'employeur, du conducteur, du chef de manœuvre et de l'élingueur,
  - Dispositif CACES®,
  - Rôle et responsabilités du conducteur,
  - Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels.
- Technologie des grues mobiles : terminologie et caractéristiques, fonctionnement des différents composants, mécanismes et dispositifs de sécurité, risques liés à la neutralisation de ces dispositifs, aides à la conduite : indicateur de portée et de hauteur sous crochet, indicateur de vitesse de vent…, localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en œuvre.
- Caractériser les principaux types de grues mobiles et les catégories de CACES®.
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges, conditions d'équilibre.
- Stabilité des grues mobiles : identification des conditions d'équilibre de la grue et des facteurs qui influent sur la stabilité, règles de stabilisation des grues mobiles, utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur en fonction des masses et des surfaces de prise au vent des charges, connaissance des équipements d'aide à la conduite et de leur principe de fonctionnement.
- Déplacement des grues mobiles sur chantier : règles de signalisation de chantier, conditions de circulation en charge.
- Repérer les risques liés à l'utilisation des grues mobiles et aux travaux à réalisés, connaître les moyens de prévention associés.
- Exploitation des grues mobiles
  - Opérations interdites,
  - Opérations délicates,
  - Télescopage en charge,
  - Choix d'un type de mouflage suivant l'opération à réaliser,
  - Conditions exceptionnelles de recours au bouton de réglage équipant les dernières générations de grues mobiles et permettant un accroissement de la capacité de 10% en vitesse réduite,
  - Conditions exceptionnelles de recours au dispositif de neutralisation du contrôleur d'état de charge et responsabilités associées,
  - Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives,
  - Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention,
  - Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la grue,
  - Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.
- Accessoires de levage et règles d'élingage : choix et utilisation des accessoires de levage, respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles, principales détériorations des accessoires de levage.
- Vérifications d'usage des grues mobiles : Principales anomalies concernant les câbles de levage, les flexibles hydrauliques, le châssis, la structure de la flèche.

2 – Savoir-faire pratiques

- Prise de poste et vérification
  - Utilisation des documents suivants : notice d'instructions, et rapport de vérification périodique,
  - Mise en configuration d'exploitation,
  - Vérification visuelle de l'état de la grue mobile, de ses équipements (charpente, câbles, lests…) et de ses contacts avec le sol afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
  - Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité,
  - Vérification de la mise en place des protections dans les zones de danger,
  - Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues,
  - Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser.

- Conduite et manœuvres
  - Monter et descendre en sécurité et connaitre la règle des 3 appuis,
  - Choisir un mouflage adapté à la manutention à réaliser,
  - Vérifier le bon élingage d'une charge,
  - Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés,
  - Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible,
  - Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401),
  - Circuler avec une charge au crochet,
  - Communiquer par radio,
  - Utiliser correctement les aides à la conduite,
  - Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.

- Fin de poste – opérations d'entretien quotidien – maintenance
  - Mettre la grue mobile en position hors service,
  - Effectuer les opérations d'entretien journalier (niveaux…),
  - Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)
  - Enumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande,
  - Vérifier les équipements de transmission: impossibilité de fonctionnement simultané de la télécommande et du poste de conduite principal, fonctionnement de la télécommande, signification des différents voyants lumineux,
  - Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,
  - Exécuter tous les mouvements que peut effectuer la grue mobile

Réactualisation des connaissances

Le stagiaire doit actualiser ses connaissances chaque fois que nécessaire selon le code du travail. Préconisation d'actualisation avec évaluation des connaissances tous les 5 ans selon les services prévention des CARSAT.